SES ANNÉES Socialistes



Bénédiction des couples ho

"C'est une ouverture considérable"



DANIÈLE HERVIEU-LÉGER

Sociologue des religions et coautrice de l'ouvrage « Vers l'implosion ? Entretiens sur le présent et l'avenir du catholicisme » (Seuil, 2022)

Comment jugez-vous l'autorisation de bénir les couples homosexuels donnée par le pape François ?

C'est sans conteste une rupture historique avec le discours officiel que l'Eglise a jusqu'ici tenu. Par cette déclaration, François ne réduit plus les personnes au « péché » qu'ils commettent aux veux de l'institution: la sollicitude divine est offerte à tous. Cette avancée ne change pas la doctrine selon laquelle il n'y a de mariage possible qu'entre un homme et une femme, et cela déçoit naturellement un certain de nombre de personnes au sein de l'Eglise qui espéraient plus d'ambition. Mais le pape reconnaît l'existence de facto de couples « irréguliers », dont l'engagement mutuel et la fidélité sont dignes d'être bénis et c'est une ouverture considérable. D'ailleurs, certains évêques français [de Bretagne et Pays de la Loire, NDLR, effarouchés, ont invité les prêtres de leurs diocèses à bénir non pas un couple, mais chaque membre du couple individuellement, pour éviter toute confusion... Cela démontre combien l'autorisation marque une évolution majeure de la doctrine.

Pourtant, vous l'évoquiez, un certain de nombre de croyants et de personnalités progressistes sont déçus de cette reconnaissance, pour eux, encore trop timide... François a déjà dit [en 2013]: «Si quelqu'un est gay et cherche le Seigneur avec bonne volonté,

qui suis-je pour le juger? » et je pense qu'à titre personnel, il n'aurait aucun problème à en finir avec la condamnation de l'homosexualité comme « intrinsèquement désordonnée » [termes officiels du Vatican]. Mais en tant que pape, sa fonction est de maintenir coûte que coûte l'unité de l'Eglise, et il ne veut pas, sur une question aussi clivante, être celui qui aura créé un schisme. D'où la prudence de la déclaration qui stipule que la bénédiction des couples homosexuels ne doit pas suivre une cérémonie civile - un passage par la mairie, donc -, que le couple ne doit pas porter de tenue particulière - pas de tenue de mariage -, etc. et ne prévoit aucun rituel spécifique.

Ne serait-il pas plus cohérent, tout de même, de reconnaître pleinement les couples homosexuels?

On peut regretter qu'il ne soit pas allé jusque-là, mais s'il veut éviter la rupture, François n'a d'autre choix que ces « petits pas ». Il s'agit d'ouvrir une brèche en donnant une orientation générale et en laissant les évêques s'en emparer pour faire évoluer les pratiques, à des vitesses variables. Dans les diocèses les plus progressistes, en Allemagne ou en Flandre, cette bénédiction est déjà un fait. Du côté des diocèses d'Afrique, elle rencontre une fin de non-recevoir. A mon avis, la rupture finira tout de même par survenir, mais le pape aura tout fait pour l'éviter. *Propos recueillis par* **A. G.**



LE CONTEXTE

«Les actes d'homosexualité sont intrinsèquement désordonnés et [...] ne peuvent en aucun cas recevoir quelque approbation. » Cette déclaration de 1975 continue d'incarner la vision officielle - tranchée, c'est le moins qu'on puisse dire - que l'Eglise catholique a de l'homosexualité. Il est donc facile d'imaginer le coup de tonnerre que représente la déclaration « Fiducia supplicans », publiée en décembre par les services du pape François. Celle-ci donne en effet l'autorisation aux hommes d'Eglise de « bénir les couples formés par des personnes de même sexe ». Avec, certes, quelques précisions d'importance : cette bénédiction devra se faire « en dehors cependant de toute ritualisation et imitation du mariage ». Et elle

mos: avancée ou déception?



« ne signifie pas l'approbation de l'union » par l'Eglise entre deux hommes ou deux femmes. Si « Fiducia supplicans » représente une avancée incontestable - notamment parce qu'elle reconnaît que les personnes LGBT peuvent former des « couples » – , elle ne peut que décevoir ceux qui considèrent qu'en 2024, aucune forme de hiérarchisation entre hétérosexualité et homosexualité n'est plus supportable. Et qu'une bénédiction s'apparentant à celle que les prêtres donnent déjà à des animaux de compagnie ou des bateaux n'est pas satisfaisante. C'est toute la question de la stratégie des « petits pas », mise en œuvre par François dans ce dossier comme dans d'autres : est-elle synonyme d'habileté pour faire évoluer les mentalités en douceur, ou bien, plus prosaïquement, de pusillanimité? ARNAUD GONZAGUE

"Ce texte risque de ne satisfaire personne"



JOSSELIN TRICOU

Maître-assistant en sociologie à l'université de Lausanne, auteur de l'ouvrage « Des soutanes et des hommes. Enquête sur la masculinité des prêtres catholiques » (PUF, 2021)

Quel regard portez-vous sur la déclaration vaticane autorisant la bénédiction des couples homosexuels ?

D'un côté, c'est la première fois que l'autorité centrale de l'Eglise catholique a officiellement une parole positive sur l'existence de couples homosexuels en son sein, alors qu'ils sont criminalisés dans plusieurs pays avec le soutien des épiscopats locaux. D'un autre, c'est un recadrage de pratiques qui existent déià et dont l'officialisation est réclamée notamment en Flandre et en Allemagne. En somme, c'est une déclaration qui doit faire avec la fiction de l'unité d'une Eglise, en réalité plurielle et surtout polarisée. Si son contenu prend le risque de ne satisfaire ni les uns ni les autres, il est surtout le révélateur d'un schisme qui est déjà là.

Justement, le pape François pouvait-il aller plus loin ?

Quand on voit combien cette déclaration plus que prudente provoque de réactions violentes ou gênées, on se dit qu'un texte plus audacieux n'aurait pas été accueilli différemment. Elu en pleine Manif pour tous [mouvement hostile au mariage homosexuel, NDLR] et croisade anti-genre, François semblait vouloir désengluer le catholicisme de son obsession pour l'homosexualité en ramenant sur le devant de la scène d'autres préoccupations. Il est aujourd'hui rattrapé par la

patrouille, si je puis dire. L'homosexualité reste « l'éléphant dans la pièce » du catholicisme, notamment parce que son clergé célibataire joue le rôle de refuge pour des homosexuels qui ne trouvent aucun autre espace pour s'épanouir dans l'Eglise.

Quel peut être l'effet à long terme de ce texte?

Il est possible que la polémique s'éteigne progressivement, qu'elle ait, à terme et localement, le même effet que le débat sur le mariage pour tous au sein du catholicisme français - qui s'est mis à parler d'homosexualité, ce qui a contribué, paradoxalement, à une certaine normalisation. A force d'assister à des bénédictions, il est possible que les catholiques s'habituent. Si le pontificat de François dure, il pourrait faire confirmer leur autorisation par le synode [assemblée consultative des évêques] en cours. Dans le cas inverse, il se pourrait que la mouvance réactionnaire très bruyante l'emporte et débouche sur l'élection d'un conservateur à sa suite, qui enterrerait le texte. En attendant, l'autorisation des bénédictions est là. C'est une brèche dans l'édifice. Les évêques sont libres de la restreindre, mais, ce faisant, ils prennent le risque que les prêtres leur désobéissent au nom de l'obéissance au pape... ou que certains « cathos bon teint », parents d'enfants concernés et aujourd'hui demandeurs, se rebiffent.

Propos recueillis par THIERRY NOISETTE

15

© COLLECTION PERSONNELLE